

Professeur des écoles Maître Formateur (PEMF)

1 - POSTE

- **Intitulé** : Titulaire d'un poste d'enseignant dans une école, il exerce une double fonction :
 - une fonction d'enseignant en tant que maître responsable d'une classe,
 - une fonction de formateur.
- **Implantation** : Les postes de PEMF seront prioritairement implantés :
 - dans chaque circonscription,
 - dans des zones géographiques diversifiées, sur des structures de classes différentes, permettant ainsi d'offrir aux étudiants ou professeurs d'école stagiaires :
 - une large représentativité des niveaux existants à l'école maternelle, élémentaire ou primaire,
 - la réalité des contextes d'exercice en Ariège.
- **Dispositions particulières** : Les 216 h de service sont à disposition de la Direction des services départementaux de l'Education nationale, réparties et réactualisées chaque année en fonction du contexte départemental.
- **Public concerné** : Peuvent faire acte de candidature aux fonctions de PEMF les enseignants justifiant du certificat d'aptitude aux fonctions d'instituteur et de professeur des écoles maître formateur (CAFIPEMF) ou équivalent.

2 - MISSIONS

- **Interlocuteur privilégié** de l'équipe de circonscription, il contribue à la conception et à la mise en œuvre des actions de formation et d'animation de la circonscription, il participe à l'encadrement d'actions d'écoles.
- Il **participe**, dans le département, à la formation continue des maîtres du premier degré.
- Il **élabore et réalise** certaines activités entrant dans le cadre de la formation initiale en vertu de conventions passées entre le Recteur et l'université, comme dans celui de la formation des professeurs des écoles stagiaires et de la formation continue.
- Il **participe** à des modules de formation groupée avec la Haute-Garonne.
- Il **accueille** dans sa classe des étudiants effectuant des stages d'observation et de pratique accompagnée, le cas échéant, de professeurs stagiaires ou de professeurs d'écoles titulaires.
- Il **accompagne** et suit des étudiants effectuant un stage en responsabilité.
- Il est **tuteur** d'un ou plusieurs professeurs stagiaires.

3 - QUALITES REQUISES

- Il possède une connaissance solide et actualisée du système éducatif, des programmes scolaires, des textes officiels, des outils ressources et des dispositifs institutionnels permettant d'améliorer le suivi et la réussite des élèves.
- Il est expert de la pratique de la classe et de la polyvalence du métier.
- Il maîtrise l'utilisation du Socle et l'élaboration de situations complexes.
- Il a des compétences didactiques et pédagogiques avérées dans tous les domaines disciplinaires, pour tous les niveaux de classe.
- Il a une bonne culture de l'évaluation.
- Il est garant d'une articulation efficace et éprouvée entre les savoirs théoriques et la pratique professionnelle,
- Il est capable d'analyser avec suffisamment de recul la diversité des situations et des démarches d'enseignement pour en percevoir les effets.
- Il a une bonne maîtrise de l'ingénierie de formation à partir des référentiels de compétences professionnelles (positionnements, exploitation des positionnements, constitutions de groupes de travail, formations)
- Il possède de réelles capacités d'adaptation, d'écoute, de communication et de coopération.
- Il a la capacité à s'investir dans des actions d'innovation et d'expérimentation.
- Il a une bonne maîtrise des TICE (C2i souhaité).

Personne en charge du dossier : **M. GELDHOF Thierry** IEN SAINT LIZIER Ariège Ouest - **05.67.76.52.91**